

Le PAPI Arques & Scie : c'est parti !

La signature officielle de la convention, par les deux syndicats pilotes (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arques et Syndicat Mixte des Bassins Versants Saône Vienne Scie), et leurs partenaires financiers, a eu lieu le 15 décembre. Elle marque le coup d'envoi d'un important Programme d'Actions de Prévention des Inondations, mené sur 6 ans. L'objectif : anticiper les inondations et réduire leur impact sur un territoire qui s'étend sur 8 communautés de communes (152 communes au total).

La cérémonie s'est tenue à Saint-Aubin-sur-Scie, en comité restreint, en raison du contexte sanitaire.

Les syndicats pilotes étaient représentés par leurs présidents Frédéric Weisz (SMBV Arques), Nicolas Leforestier (SMBV Saône Vienne Scie), le Département par le vice-président Alain Bazille (par ailleurs président du Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime), les services de l'Etat par Clément Jacquemin, Directeur Départemental Adjoint à la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie par Pascale Faucher, Directrice territoriale.

« *La vulnérabilité de notre territoire* »

« *On se souvient tous des inondations de décembre 1999* », a déclaré Frédéric Weisz. « *On a vu toute cette eau arriver et paralyser le territoire pendant des semaines, nous rappelant la vulnérabilité de notre territoire* ».

Suite à ces événements, les communes se sont organisées en syndicats de bassins versants. Des territoires à risques ont ensuite été identifiés, parmi lesquels, le TRI du secteur dieppois.

C'est de ce constat, et d'une volonté locale forte de renforcer la prévention du risque inondation, qu'est né le PAPI Arques et Scie.

La cérémonie de signature était l'occasion de présenter le film du PAPI Arques & Scie : il comprend des interventions de différents acteurs, des images du territoire, retrace la démarche du dispositif... Un précieux outil pour améliorer la culture du risque sur le territoire.

Une dynamique collective

Chacun des intervenants a rappelé la dynamique collective du projet. Car, si le PAPI Arques & Scie est porté par les deux SMBV, il mobilise de nombreux partenaires locaux : communautés de communes et d'agglomération, PÉTR... Par ailleurs, il bénéficie d'un solide appui de partenaires financiers. Pascale Faucher, pour l'agence de l'eau Seine-Normandie, Clément Jacquemin pour les services de l'État, puis Alain Bazille, pour le Département, ont réaffirmé leur soutien à ce programme de 3 109 400 euros.

Avant de procéder à la signature, Nicolas Leforestier a conclu par ces mots : « *La prévention coûte moins cher que la réparation. Je ne veux pas que les générations futures disent "ils savaient mais ils n'ont rien fait"* ».

Plus d'infos :

www.papi-arques-scie.fr

QUELQUES REPERES :

Un territoire, des risques

Le PAPI Arques & Scie a été élaboré à l'échelle d'un bassin de risque : les bassins versants de l'Arques et de la Scie, soit 152 communes de Gaillefontaine à Dieppe.

Sur cette zone de 120 000 habitants, 38 000 habitants sont exposés au risque inondation, ainsi que 30 000 emplois et de nombreux bâtiments d'habitation, et d'activités économiques.

Le territoire est exposé à 4 types d'inondations : débordements de cours d'eau, submersions marines, ruissellements, remontées de nappes.

35 actions, 6 axes

Le programme du PAPI, ce sont 35 actions, réparties sur 6 axes tels que l'amélioration de la conscience du risque, la prévision des crues, la gestion de crise ou le ralentissement des écoulements.

Le Budget

3 109 400 euros : Syndicats Mixtes de Bassins Versants (35%), Etat (25%), Agence de l'Eau Seine Normandie (24%), Département (14%), EPCI (2%).

Premiers pas

Parmi les premières actions : interventions auprès des scolaires pour développer une culture du risque chez les jeunes, élaboration d'une stratégie d'actions face aux submersions marines...